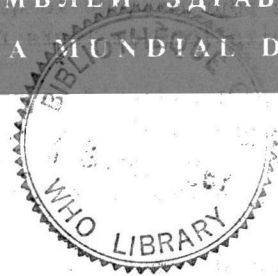


QUARANTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

WHA40.36

Point 18.2 de l'ordre du jour

15 mai 1987



QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'OMS

La Quarantième Assemblée mondiale de la Santé,

Notant qu'en 1988, quarante années se seront écoulées depuis la création de l'Organisation mondiale de la Santé, et fière à juste titre des résultats obtenus jusqu'ici, sous la direction et la conduite de l'OMS, dans de nombreux domaines du développement sanitaire, comme l'illustre de la façon la plus éclatante l'éradication définitive de la variole en 1977;

Profondément consciente, cependant, de l'immensité des tâches que devront encore accomplir les pays pour atteindre l'objectif de la santé pour tous par la mise en oeuvre de stratégies nationales, compte tenu en particulier du développement des soins de santé primaires conformément à la Déclaration d'Alma-Ata de 1978, dont le dixième anniversaire coïncidera avec le quarantième anniversaire de l'OMS;

Considérant que ces tâches seront sensiblement facilitées par une coopération complète, technique, morale et politique, dans le cadre de l'OMS;

1. INVITE les Etats Membres à redoubler d'efforts en 1988 et pendant les années à venir pour atteindre l'objectif mondial de la santé pour tous d'ici l'an 2000 et, en particulier :

- 1) à mobiliser à cette fin toutes les ressources humaines, matérielles et financières possibles;
- 2) à mettre en mouvement les forces sociales susceptibles d'accélérer le processus de développement sanitaire par l'approche des soins de santé primaires afin que puissent être atteints les objectifs sanitaires et sociaux fixés pour la fin du siècle et adoptés à l'unanimité des Etats Membres;
- 3) à encourager une collaboration accrue entre les autorités sanitaires, d'autres secteurs liés à la santé, l'OMS et toutes les organisations non gouvernementales et volontaires intéressées dont l'action a trait à la santé, dans un véritable esprit de solidarité en faveur du développement sanitaire;
- 4) à obtenir des médias qu'ils accordent le maximum d'intérêt et de publicité aux programmes de santé et aux activités connexes, l'accent étant mis sur la mise en place de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires pour l'instauration de la santé pour tous en l'an 2000;
- 5) à tirer le meilleur parti possible du quarantième anniversaire de l'OMS afin d'éveiller l'intérêt de tous - de l'homme de la rue au plus haut responsable politique - pour les réalisations passées ainsi que les aspirations présentes et futures de l'Organisation mondiale de la Santé par des manifestations appropriées, des célébrations et la diffusion d'informations;
- 6) à rendre compte des mesures prises ou prévues au Directeur général suffisamment tôt pour qu'il puisse soumettre un rapport d'ensemble à la Quarante et Unième Assemblée mondiale de la Santé;

